

DE INVENTIONE ET ELEVATIONE CORPORIS S. BERTINI ABBATIS.

(Vidè *Patrologiæ tom. CXLVII, ad an. 1081, in FOLCARDO, ad calcem Vitæ S. Bertini.*)

ANNO DOMINI MLXV.

FROLLANDUS

SYLVANECTENSIS EPISCOPUS.

NOTITIA HISTORICA IN FROLLANDUM.

(*Histoire litt. de la France, VIII, 17.*)

Frolland ne nous est point connu avant son épiscopat. Il y fut élevé en 1043 (*Gall. chr. vet. t. XXXI, pag. 1017*) pour gouverner l'Eglise de Senlis, à la mort de Gui, surnommé le Bon. C'est donc par erreur qu'on suppose que lui est adressée la lettre 49^e de Fulbert de Chartres, mort dès le mois d'avril 1029. Aussi le nom de l'évêque de Senlis, à qui elle est écrite, est-il désigné par une R, qui signifie *Rodulfe*, prédécesseur de Gui. Frolland fut un des évêques qui composèrent le célèbre concile de Reims en 1049 (*Conc. t. IX, pag. 1036*), sous la présidence du pape Léon IX. Au bout de quatre ans, vers 1053, il se trouva à l'assemblée de Saint-Denis près de Paris, où furent faites la découverte et la vérification des reliques du saint de ce nom, que les moines de Saint Emmeram se vantaient de posséder. Il assista aussi en 1059 au couronnement du prince Philippe, fils du roi Henri I^{er}. On convient que notre Prélat était mort avant l'année 1074, à laquelle Yves II remplissait le siège épiscopal de Senlis (*Gall. chr., ibid.; Mab. Act. t. IX, pr. n. 22*). Mais il paraît douteux qu'il ait vécu au delà de 1071. Qu'on n'oublie pas que son épiscopat avait commencé au moins en 1043.

On ignore si Frolland laissa d'autres productions de sa plume qu'une lettre au fameux Bérenger de Tours, laquelle nous a été conservée (*Spicil. H, 509*) et mérite d'être connue. Elle est bien écrite pour ce temps-là, et toute remplie de témoignages d'estime et d'affection pour Bérenger. Frolland, tout évêque qu'il était, l'y qualifie non-seulement son frère, mais aussi son très-cher seigneur, et le nomme avant lui dans l'inscription de sa lettre, contre l'usage des autres évêques écrivant à leurs inférieurs. La grande confiance qu'il lui marque avoir en ses prières montre qu'il le regardait comme un homme d'une rare piété. C'est ce qui lui faisait souhaiter ardemment de jouir de sa présence dans la double infirmité dont il était alors affligé. Il est visible par ce qu'il lui dit sur la fin de la lettre qu'elle fut écrite au temps où Bérenger cherchait partout des protecteurs auprès du roi Henri, afin de regagner les bonnes grâces de ce prince irrité contre lui. Il y a au reste bien de l'apparence ou que notre prélat ne connaissait pas encore les vrais sentiments de Bérenger, ou que, s'il en avait connaissance, il ne lui témoignait tant d'estime et d'amitié que pour le ramener à la commune croyance des fidèles.

Dom d'Acheri, ayant tiré cette lettre de l'obscurité, l'a publiée au II^e volume de son *Spicilège*. Peu d'années après, M. du Boulay jugea à propos de la réimprimer entre les monuments de son histoire de l'Université de Paris (*EGAS EUL. t. I, p. 42, 422*). Oudin l'a encore donnée depuis dans son histoire de Bérenger (*Oud. Scrip. t. II, p. 629, 630*).

FROLLANDI EPISTOLA AD BERENGARIUM.

(*Apud. ACHER. Spicil. II.*)

Domino et fratri BERENGARIO FROLLANDUS Sylvane-
nectensium episcopus suus, quantum sapit fidelis
gaudia futuræ felicitatis.

Detentus utraque infirmitate, non possum, prout
disposueram et tibi mandaveram, huc ad te venire;

A sed, quæso, ora pro me et attentius, ut ea liberer,
quæ animam meam necat, ægritudine: et nescio si
in hoc præsentî sæculo amplius te, charissime do-
mine, videre poterò. Sed satage ut in alio cum
tranquillitate merear te videre. Et tamen si tandiu